

Conseil de la Vie Sociale EHPAD

Procès-Verbal de la séance du 24 juin 2024

Étaient présents :

- Représentants des familles et des usagers : Mme CARO T, Mme COUPLAN
- Représentants des résidents : M. PILETTE, Mme JANNOU et Mme CARO A
- Représentante du personnel : Mme SURGE
- Représentants de l'organisme gestionnaire : M. LOCQUET, Directeur et Sœur Honorine (supérieure de la Communauté des sœurs et membre du Conseil Local)
- Représentants des membres de l'équipe médico-soignante : M. DROUITEAU, responsable hôtelier et C. KERRESPRES-PENNEC, responsable du Foyer de vie et de l'accueil de jour de Lamballe
- Représentante d'une association d'usagers extérieurs : Mme SURGET Maryannick, membre France Assos Santé Bretagne

Absentes excusées : Mme LORET, Mme AUFFRET (représentantes des familles), Mmes DAVID, JEGU et FOLIO (représentantes du personnel), Mme DE BROCC (Représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs).

Invité : Y. MARTIN, animateur

Rédacteur : L. GUYONY, assistante de direction et référente qualité gestion des risques

Points établissement (en commun avec les membres du CVS Foyer) :

- **Instauration d'un tableau de suivi des actions issues du CVS**

M. LOCQUET propose la mise en place d'un tableau de suivi des actions issues des demandes des deux CVS. Il sera repris à chaque séance pour étudier où en est chaque action. Les membres approuvent.



- **Retour sur les plaintes et réclamations exprimées depuis le dernier CVS**

La direction n'a pas reçu de plaintes ou réclamations depuis le dernier CVS, en mars. Seulement quelques craintes exprimées directement aux élus du CVS.

- **Bilan des permanences mensuelles des CVS**

Les permanences ne produisent pas les effets escomptés, il y a peu de sollicitation. Mme CARO souligne toutefois qu'elle est bien identifiée auprès des familles, en

particulier lorsqu'elle les rencontre de manière informelle dans les couloirs de l'établissement.

A ce stade, les permanences sont maintenues, avec une action de communication à envisager pour appuyer la démarche.

- **Clôture budgétaire 2023 et perspectives 2024**

M.LOCQUET présente le bilan financier 2023. L'EHPAD termine en déficit d'environ 200 000€, dû principalement à l'inflation, à la hausse de l'énergie et de l'augmentation du SMIC qui impacte la masse salariale car non prise en charge par les autorités.

Le Foyer termine quasiment à l'équilibre. Le taux d'occupation du Kornog et des deux accueils de jours sont conformes aux prévisions.

Pour 2024, il convient de noter sur l'EHPAD la fragilité de l'activité en lien avec une liste d'attente relativement réduite et le nombre toujours important de chambres doubles (62) et le sous financement de la prise en charge des personnes vieillissantes en situation de handicap, qui ne traduit pas la réalité de l'accompagnement nécessaire.

Mais la Maison de Moncontour a des **fondations solides et des perspectives encourageantes** :

- Une résilience et un engagement fort des équipes de l'établissement
- Une organisation managériale stabilisée et porteuse de dynamiques autonomes positives
- Des projets fédérateurs dont les effets se feront sentir à moyen terme
- Une reconnaissance forte des autorités

- **Point sur le circuit du médicament**



Des comprimés ont été retrouvés par terre par des familles. M. LOCQUET rappelle que la Maison de Moncontour sécurise au maximum son circuit du médicament, que les professionnels, qu'ils soient soignants ou faisant partie des services supports (bionettoyage) connaissent la conduite à tenir en cas de comprimé retrouvé



(information de l'infirmier/ère et déclaration d'un évènement indésirable sur BlueKango).

- **Etat des effectifs salariés**

Les effectifs sont stables. Comme dans tout secteur professionnel, beaucoup plus de turn-over qu'auparavant. Mais l'Hospitalité travaille sur ce sujet pour fidéliser ses professionnels (autonomisation des équipes, ré interrogation constante des pratiques...). La Maison de Moncontour en perçoit les effets positifs grâce au nombreuses transformations engagées au cours des dernières années, en étant moins touchée par le phénomène de perte d'attractivité.

- **Diffusion du film sur la journée du handicap du 6 décembre 2023**

Intervention de Mme LE MANAC'H, psychologue et référente surdicécité de la Maison. Présentation du film où le temps d'un après-midi, des salariés ont évolué « en situation de handicap » : parcours en fauteuil, les yeux bandés...



Cette démarche de sensibilisation est enclenchée dans toute l'Hospitalité. Des formations sont régulièrement organisées pour les professionnels sur ce thème, action à poursuivre.

- **Projet d'établissement :**

- **Evolution des missions de l'établissement :**

- **Etat d'avance de la mise en place du Centre de Ressources Territorial**

21 personnes sont accompagnées à ce jour dans le cadre du volet 2 (Accompagnement renforcé au domicile des personnes pour lesquelles les prestations classiques ne suffisent plus), sur 30 possibles. Les premiers retours sont encourageants et positifs. Le travail sur le volet 1 à savoir la mobilisation des compétences et ressources gérontologiques du territoire et la mise en œuvre d'actions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées sera lancé à la rentrée avec les partenaires.

▪ **Création d'un Tiers Lieu**

L'ARS a lancé un appel à projet pour créer des Tiers-Lieux qui sont des endroits où vont venir se rencontrer différents publics.



La Maison de Moncontour va y répondre car elle souhaite créer un potager qui serait commun aux résidents de la Maison, aux habitants de Moncontour et à une association qui accompagne des personnes en situation de précarité sociale (Mme SURGET va communiquer à la Direction

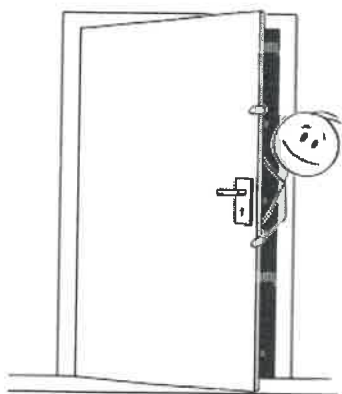
une liste de potentielles associations partenaires). Une association serait constituée avec par exemple une vente de légumes pour la financer.

○ **Vivre chez soi :**

▪ **Extension de la mise en place des tenues civiles professionnelles**

Les tenues civiles professionnelles sont en place aujourd'hui dans les services la Clarté et les Ajoncs. Elles ont changé le comportement des résidents, les familles le constate, et concourent à transformer l'approche de l'accompagnement, d'un lieu de soins à un lieu de vie. Par contre, l'identification est à améliorer (parfois, les badges peuvent être cachés par des gilets). La direction souhaite l'extension de cette pratique à l'ensemble des services d'ici la fin de l'année.

▪ **Ouverture des secteurs protégés**



Cette ouverture est souhaitée dans l'ensemble des établissements de l'Hospitalité. Légalement, on ne peut pas priver quelqu'un de sa liberté à cause de sa maladie (sauf le cas très encadré des soins psychiatriques sans consentement). Cette ouverture se prépare, cela fera par étape : cela commencera par un service, les familles et les élus des CVS seront associés. Il faut réfléchir à mettre en place des choses qui donnent envie aux résidents de rester.

- **Participation de résidents aux recrutements de certains postes**

La direction réfléchit à inviter des résidents à certains recrutements : chef cuisinier, animateur...

- **Présence des animaux dans l'établissement**

Les résidents sont autorisés à venir dans l'établissement avec leur animal de compagnie, dans les limites imposées par la vie collective et ses capacités de s'occuper de l'animal. Il convient aussi de veiller au bien-être de ce dernier. Dans le contexte actuel, il ne sera pas possible aux équipes d'accompagnement de s'occuper des animaux. Selon les évolutions, la position pourra être revue.

- **Plan directeur :**

- **Point sur les Maisons d'Yffiniac**

Fin de la 1ère phase de sélection de la maîtrise d'œuvre : choix de 5 architectes (sur 46 candidatures reçues) qui sont invités à proposer des esquisses du projet avant la mi-juillet. Puis choix de l'architecte lauréat en septembre.



Communiqué de presse des riverains paru mi-juin : pas d'impact particulier. Il est prévu des sensibilisations/formations lors des 3 prochaines années pour accompagner la population d'Yffiniac.

Le séjour immersif de septembre dernier va être présenté vendredi 28 juin à la journée régionale du CAPPs qui a pour thème « Quand liberté d'aller et venir et sécurité se côtoient : un subtil équilibre ».

- **Devenir du bâtiment Oasis**

Une réflexion est en cours pour déterminer quel public intégrera ce bâtiment une fois rénové.

- **Dangerosité de la rue des murs pour les piétons**

La commune a été sollicitée sur ce sujet. Mais les travaux ne seront quoiqu'il soit que temporaires car dans un avenir proche, l'accueil principal de la Maison sera là-haut, à proximité du Kornog.



- **Vie sociale : activités passées et à venir**

Les membres présents soulignent la réussite, une nouvelle fois, de la fête de l'été qui s'est déroulée le 15 juin : moment chaleureux, convivial, de qualité. Forte implication des professionnels à souligner. Félicitations à tous et en particulier aux salariés de l'équipe de vie sociale.

Activités organisées depuis le dernier CVS :



- Echanges intergénérationnels avec le collège de Moncontour (dictée, lecture, échecs), l'école de la Providence de Moncontour (défilé du carnaval, atelier décoration...), l'école de la catéchèse de

Lamballe (jeux en bois) et chasse à l'œuf avec les enfants/ petits-enfants des professionnels et des résidents.

- Intervenants extérieurs : Jean-Pierre KING (chants), musicothérapie avec Emilie, médiation animale avec Emmanuelle, tricot et jeux de société avec l'association « Chez Yvonne » de Moncontour, Yoga du rire avec Sophia, les Blouses Roses.
- Activités en interne : bougez en musique, lecture du journal, quizz avec la Borne Mélo, atelier créatif (création de la décoration pour la fête de l'été), construction de jardinières avec des palettes récupérées, chants et danse avec Anne-Gaëlle GERNOT – nouvelle animatrice arrivée début mai – sortie au jardin et motricité avec Pep's...
- Sorties à l'extérieur : 1^{ère} sortie au Terre – petit parc situé à proximité de l'établissement, arboretum à Quessoy, restaurant,





exposition sur Brooklyn à Hénon, ludothèque, discothèque, bord de mer, goûter des aînés de Moncontour, ferme de la Ville Oger.

Activités à venir (entre autres) :

Loto le 3 juillet, spectacle de hand pan (instrument de musique) le 17 juillet, contes avec Vassili le 10 juillet, activités autour de jeux olympiques, sorties au Tertre, aux régéralades à Lamballe....

🚩 **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2024 :** les membres du CVS n'ont aucune remarque et valident ce procès-verbal.

🚩 **Points représentants des familles et des résidents :**

- **Retours sur les demandes issues des précédents CVS (salle à manger de la Clarté, température des repas, chambres doubles, salon des familles aux Bruyères)**

Salle à manger de la Clarté : elle a été très bien rénovée mais il reste des traces de moisissures à gauche de l'entrée. M.LOCQUET refait le point avec M. ROCABOY et M. DROUITEAU.

La température des repas est un vrai sujet, M. LOCQUET reprend actuellement le travail avec M. DROUITEAU pour trouver une solution.

La direction a bien conscience des désagréments engendrés par les chambres doubles mais ils ne pourront être réglés qu'avec leur suppression progressive au fil de l'avancée du schéma directeur des travaux.

Salon des familles aux Bruyères : du matériel (fauteuil, bouilloire...) a été installé entre le service Bel-Air et l'ancien service Père-Ange mais ce n'est pas finalisé. M.LOCQUET refait le point avec Mme MORFOUASSE et M. DROUITEAU.

- **Soins et bilans réalisés dans la Maison**

M. LOCQUET propose d'élaborer un flyer d'information à l'intention des familles où serait inscrit tout ce qu'on peut proposer dans la Maison selon nos ressources (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologues...).



Prochain CVS : lundi 16 septembre 2024 à 14h15 à la Salle Saint-Thomas

T. CARO
Présidente

J-M PILLETTE
Vice-Président